



OFFRE D'EMPLOI

AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL NUMÉRIQUE

Le Conseil québécois du loisir souhaite recruter un(e) agent(e) de développement culturel numérique pour accompagner la transformation numérique de ses organismes de loisir culturel soutenus par le ministère de la Culture et des Communications. L'agent(e) de développement culturel numérique contribuera à favoriser le rayonnement et mettre en valeur l'expertise du CQL et de ses membres nationaux dans un contexte de valorisation du loisir et des modes d'interventions favorisant l'engagement citoyen en loisir que sont, la vie démocratique et associative, le bénévolat, l'action communautaire et l'action communautaire autonome, l'économie sociale et l'entrepreneuriat collectif. Ainsi, c'est la présence et la contribution du réseau associatif du loisir partout au Québec qui sera aussi mobilisée.

Description

Sous la responsabilité de la direction générale, l'agent(e) de développement culturel numérique réalisera divers mandats de concertation, de veille, de formation et de développement de projet.

Plus spécifiquement, l'agent(e) devra :

1. Accompagner les organismes nationaux de loisir culturel afin de favoriser des alliances, des partenariats et du maillage entre les acteurs de l'univers numérique, de la culture, des communications et de la recherche. Ce mandat comprend les tâches suivantes :

-contribuer et collaborer au réseau national d'agents de développement culturel numérique (près de 40 agents sur le territoire québécois);

-mobiliser les acteurs du loisir culturels, et d'autres si nécessaires, pour collaborer au développement numérique ;

-créer une communauté de pratique animée par des valeurs d'entraide, de partage et de collaboration;

-valoriser, par des communications régulières : les connaissances, les ressources et les expertises offertes; l'accompagnement et le financement disponibles pour la mise en œuvre de projets structurants en numérique dans le milieu du loisir culturel.

2. Assurer une veille afin d'accroître le partage des expertises, des connaissances et des pratiques numériques dans le milieu du loisir culturel en vue d'accroître le niveau de littératie numérique. Ce mandat comprend les tâches suivantes :

-alimenter un réseau de veille numérique multisectorielle;

-répertorier et promouvoir les pratiques innovantes, les nouveaux modèles d'affaires ;

-encourager la réflexion par la diffusion d'une information pertinente dans une infolettre commune, un blogue ou tout autre moyen de communication publique;

-documenter et partager les pratiques numériques, nouvelles ou existantes, présentes au sein des organismes nationaux de loisir afin de mettre en lumière les conditions de réussites et les écueils rencontrés dans la mise en œuvre de projets en numérique.

3. Soutenir des activités d'éveil et de formation permettant de contribuer à la transformation numérique des organismes nationaux de loisir culturel et de leur réseau. Ce mandat comprend les tâches suivantes :

-développer des outils collectifs permettant l'acquisition de compétences numériques et assurer leur diffusion par des stratégies de communication pertinentes (exemples : boîtes à outils, guides de bonnes pratiques, etc.);

-construire une offre de formation concertée, mutualisée et complémentaire à l'offre existante (exemples : conférences, webinaires, ateliers, séminaires).

4. Coordonner, collaborer, ou participer à la mise en œuvre de projets de développement numériques structurants. Ce mandat comprend les tâches suivantes :

-faciliter la problématisation, la conceptualisation et le transfert d'enjeux régionaux, sectoriels ou thématiques pouvant faire l'objet d'expérimentations et de recherche de solutions, notamment dans l'écosystème des laboratoires, des incubateurs et des accélérateurs;
-participer, lorsque pertinent ou requis, aux activités des grands dossiers du Plan culturel numérique du Québec (métadonnées, culture-éducation, numérisation, etc.), de la SODEC et du CALQ.

Exigence du poste

-Diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée : gestion de projets, communications et médias numériques, marketing ou toute autre discipline jugée pertinente ou expérience équivalente;

Les qualités recherchées pour remplir le mandat sont les suivantes :

- une très bonne connaissance des acteurs et des dynamiques du loisir culturel en lien avec l'écosystème culturel;
- un esprit d'analyse et de synthèse développé;
- un sens aiguisé de la communication, de la mobilisation et du travail d'équipe;
- une aisance à œuvrer dans des réseaux décentralisés qui misent sur le partage, l'entraide et la collaboration;
- une grande autonomie, polyvalence et débrouillardise;
- un esprit d'initiative, de l'entregent, ainsi qu'un bon sens politique.

Le (La) candidat(e) recherché (e) n'est pas spécifiquement spécialiste du numérique, mais devra détenir les compétences numériques suivantes :

- Expérience d'utilisation d'outils numériques dans le cadre de son travail (ex.: Google Drive, outils collaboratifs, etc.).
- Compréhension des principaux concepts numérique et capacités à bien communiquer et à vulgariser des concepts et termes du numériques (ex.: utilisation des réseaux sociaux, le Web, la donnée, etc.).
- La personne doit également pouvoir se déplacer, notamment en dehors des horaires réguliers de travail.

UN ATOUT

-Détenir un permis de conduire.

CONDITIONS

- Poste permanent temps plein – d'une durée de trois ans
- Lieu de travail : Parc olympique de Montréal
- Salaire selon les qualifications, l'expérience et la politique de l'organisme
- Entrée en fonction : septembre 2019

Si ce défi vous intéresse transmettez votre lettre de motivation et votre curriculum vitae

Au plus tard le 14 août 2019
CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR

4545, avenue Pierre-De Coubertin

Montréal, Québec H1V 0B2

Courriel : infocql@loisirquebec.com

Soyez assuré que l'organisation apprécie grandement votre intérêt et vous en remercie, toutefois seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées

Conseil québécois du loisir

Une mission : le loisir pour tous!

- Regroupe et représente les organismes nationaux de loisir et leurs réseaux, valorise leur rôle et soutien leur développement;
- Favorise la concertation, le réseautage et les partenariats associatifs, publics et privés, québécois, canadiens et internationaux;
- Promue l'adoption par la population d'un mode de vie culturellement, physiquement et socialement actif dans le cadre de pratiques libres et organisées, sécuritaires et respectueuses de l'intégrité des personnes;
- Contribue à l'accessibilité pour tous de ce service social, à l'exercice de ce droit et à ses bienfaits.

Le Conseil québécois du loisir regroupe les organismes nationaux de loisir et collabore avec de nombreux partenaires, secteurs et ce à tous les niveaux d'interventions.